

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 9923033467

N° de la demande : 7803202210250688628

Validité: du 20/03/2023 au 19/06/2023

Nom de naissance : COULIBALY

Nom d'usage : Prénom : KANO

Né(e) le : 28/11/2001

A: KALABANCORO, KOULIKORO,

MALI

Nationalité: MALIENNE

Adresse: 5B CHEMIN DES GOUILLARDS 78510 TRIEL SUR

SEINE FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 25/10/2022 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 20/03/2023 et le 19/06/2023.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

